



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061109

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/05/2025 13H35 C:025608 I:33324

V/Appel du Jeudi 15/05/2025 a 13H35

FENWICK-LINDE Lyon Sud
Agence Auvergne Rhône-Alpes
PA de la Vallée d'Ozon
RUE TONY GARNIER
69970 CHAPONNAY

IMMEUBLE : LOCAUX FENWICK-LINDE
PA DE LA VALLE D'OZON
RUE TONY GARNIER
69970 CHAPONNAY

Vaulx en Velin, le 20 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : PARC D'AFFAIRE DE LA VALLEE D'OZON-CONTACTER M.BLIN-TEL:06 99311584
04 72700204

MOTIF : INTERVENIR POUR UN EVIER AVEC UN BROYEUR BOUCHE DANS LA REFECTOIRE

Donneur d'ordre : M. JB. BLIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 16/05/2025 A 14H15 :
INTERVENTION DEPUIS LE REFECTOIRE
CONSTAT: EVIER BOUCHE
DEBOUCHAGE MECANIQUE DU SIPHON
ECOULEMENT RETABLI

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 18/05/25 a 15H51 M. JB. BLIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061109

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,12		29,12
1,75	H.Personnel Débouch. mécanique le 16/05	3	115,67		202,42
TOTAL H.T.					231,54
T.V.A. a 20,00%					46,30
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>277,84</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Règlement par cheque a réception de facture